



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
B.P. 42398
31086 Toulouse cedex 02
France



14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Neurones S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007
Neurones S.A.
Immeuble " Le Clemenceau I"
205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PSP - 081.197 RCC



KPMG Audit
9, avenue Parmentier
B.P. 42398
31086 Toulouse cedex 02
France



14, rue Clapeyron
75008 Paris
France

Neurones S.A.

Siège social : Immeuble " Le Clemenceau I" 205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex
Capital social : €9.353.130,80

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Neurones S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Principes comptables » expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la valorisation des créances, ainsi que celles relatives à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » de l'annexe précise que la société procède à un test de dépréciation :
 - des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
 - des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 28 mars 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé

Paris , le 28 mars 2008

Bellot Mullenbach & Associés



Jean-Luc Loir
Associé



COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2007

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
ANNEXE	
IDENTIFICATION DE LA SOCIETE	7
PRINCIPES COMPTABLES	7
PERIMETRE	17
NOTES ANNEXES AU BILAN	20
INFORMATION SECTORIELLE	28
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT	28
INFORMATIONS DIVERSES	31

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2007 <i>IFRS</i>	31/12/2006 <i>IFRS</i>
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1 / Note 2</i>	21 198	18 883
Immobilisations corporelles	<i>Note 3</i>	2 963	2 132
Actifs financiers	<i>Note 4</i>	944	756
Actifs d'impôt différé	<i>Note 5</i>	604	1 880
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		25 709	23 651
ACTIFS COURANTS			
Stocks	<i>Note 6</i>	247	120
Actifs d'impôt exigibles		582	978
Clients et autres débiteurs	<i>Note 7</i>	51 916	45 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>Note 8</i>	57 022	48 415
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		109 768	94 607
TOTAL ACTIFS		135 477	118 258

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2007 <i>IFRS</i>	31/12/2006 <i>IFRS</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital		9 353	9 299
Primes		30 075	29 672
Réserves et résultat consolidés		43 207	35 070
TOTAL CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	<i>Note 9</i>	82 635	74 041
Intérêts minoritaires		3 255	2 472
CAPITAUX PROPRES		85 890	76 513
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	<i>Note 10</i>	122	94
Autres passifs non courants	<i>Note 11</i>	1 921	2 281
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	<i>Note 12</i>	335	620
Dettes d'impôt exigibles		2 805	306
Fournisseurs et autres créditeurs	<i>Note 13</i>	44 076	37 817
Autres passifs financiers	<i>Note 14</i>	328	628
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		135 477	118 258

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2007 <i>IFRS</i>	2006 <i>IFRS</i>
Vente de marchandises		10 381	8 124
Ventes de prestations de services		145 596	121 843
CHIFFRE D'AFFAIRES		155 977	129 967
Achats consommés		(8 945)	(7 009)
Charges de personnel	<i>Note 15</i>	(94 804)	(80 952)
Charges externes	<i>Note 16</i>	(33 314)	(28 958)
Impôts et taxes		(3 868)	(3 392)
Dotations aux amortissements	<i>Note 17</i>	(1 404)	(1 188)
Dotations aux provisions	<i>Note 17</i>	(165)	(35)
Dépréciation d'actifs	<i>Note 17</i>	(93)	(264)
Autres produits	<i>Note 18</i>	700	895
Autres charges	<i>Note 18</i>	(238)	(138)
Autres produits opérationnels	<i>Note 19</i>	5	50
Autres charges opérationnelles	<i>Note 19</i>	(12)	-
RESULTAT OPERATIONNEL		13 838	8 975
% CA		8,9%	6,9%
Produits financiers		2 166	1 511
Charges financières		(678)	(353)
Coût de l'endettement financier net	<i>Note 20</i>	1 488	1 158
RESULTAT AVANT IMPÔT		15 327	10 133
% CA		9,8%	7,8%
Charge d'impôt sur les résultats	<i>Notes 21 / 22</i>	(5 381)	(3 538)
RESULTAT DE LA PERIODE DES ACTIVITES POURSUIVIES		9 946	6 596
% CA		6,4%	5,1%
RESULTAT DE LA PERIODE		9 946	6 596
<i>Dont</i>			
- Résultat part du groupe		9 210	6 141
- Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		736	455
<i>RESULTAT (Part du groupe) par action - en euros</i>		0,39	0,26
<i>Nombre d'actions (*)</i>		23 321 446	23 190 809
<i>RESULTAT dilué (Part du groupe) par action - en euros</i>		0,38	0,26
<i>Nombre d'actions (*), Stocks Options & Actions gratuites attribuées exerçables</i>		24 207 844	24 057 874
<i>(*) Nombre d'actions pondéré sur la période</i>			

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Résultat de l'ensemble consolidé (1)	9 946	6 596
<i>Elimination des éléments non monétaires :</i>		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 219	1 442
- Charges / (Produits) liés aux stocks options et assimilés	493	358
- Effet de l'actualisation des créances et dettes à plus d'un an	205	114
- Variation des impôts différés	1 330	1 088
- Moins values / (Plus-values) de cession, nettes d'impôt	5	-
- Moins values / (Plus-values) de cession sur titres consolidés, nettes d'impôt	-	(41)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	13 198	9 557
<i>Variation de la trésorerie sur :</i>		
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(727)	(4 304)
- Impôt société	2 874	(1 045)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (2)	15 345	4 208
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2 368)	(1 971)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	3	2
Règlement sur immobilisations financières	(210)	(211)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises	(2 687)	(395)
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice	(2)	(2 611)
Règlement sur acquisition de contrats & relations contractuelles client	(75)	-
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales	(280)	-
Souscription augmentation de capital par des minoritaires de filiale	226	
Cessions de titres consolidés, nettes d'impôt	20	115
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(5 373)	(5 071)
Augmentation de capital - Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	457	309
Réduction de capital (Rachat de titres par la société)		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 397)	(1 390)
Dividendes versés aux minoritaires	(120)	(104)
Remboursement d'emprunt (Locations financières)	-	(14)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(1 060)	(1 199)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	8 912	(2 062)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	<i>Note 8</i> 47 790	49 852
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	<i>Note 8</i> 56 702	47 790
	-	
(1) dont:		
- Intérêts reçus	2 166	1 511
- Intérêts payés	(678)	(353)
(2) dont:		
- Impôt exigible au compte de résultat	4 051	2 449
- Variation des créances et dettes d'impôt	(2 920)	1 045
Impôt versé sur le résultat	1 131	3 494

CAPITAUX PROPRES milliers d'euros)	(En	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve Stocks Options	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2005		9 266	29 396	23 939	95	5 927	68 623	2 029	70 652
<i>Mouvements de l'exercice 2006</i>									
- Résultat consolidé de l'exercice						6 141	6 141	455	6 596
- Retraitements IFRS 2					358		358		358
<i>Charges et Produits de la période</i>					358	6 141	6 499	455	6 954
- Opérations sur capital (Exercice Stocks Options)		33	276				309		309
- Affectation du résultat 2005				6 022	(95)	(5 927)	-		-
- Dividendes versés (0,06 euro par action)				(1 390)			(1 390)		(1 390)
- Distribution de dividendes aux minoritaires								(104)	(104)
- Variation de périmètre								92	92
Capitaux propres au 31/12/2006		9 299	29 672	28 571	358	6 141	74 041	2 472	76 513
<i>Mouvements de l'exercice 2007</i>									
- Résultat consolidé de l'exercice						9 210	9 210	736	9 946
- Retraitements IFRS 2					493		493		493
<i>Charges et Produits de la période</i>					493	9 210	9 703	736	10 439
- Opérations sur capital (Exercice Stocks Options)		54	403				457		457
- Affectation du résultat 2006				6 499	(358)	(6 141)	-		-
- Dividendes versés (0,06 euro par action)				(1 396)			(1 396)		(1 396)
- Distribution de dividendes aux minoritaires								(120)	(120)
- Variation de périmètre				(170)			(170)	167	(3)
Capitaux propres au 31/12/2007		9 353	30 075	33 504	493	9 210	82 635	3 255	85 890

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Identification de la société

NEURONES, Société anonyme, dont le siège social est situé 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre – France, est une SSII (Société de Services et d'Ingénierie Informatique) dont l'offre concerne à la fois les infrastructures et les couches applicatives des systèmes d'information.

Diffusion des états consolidés

Les comptes consolidés 2007 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 8 février 2008 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 12 juin 2008.

Les états financiers consolidés de la société NEURONES pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation préconisées par les IFRS, ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2007.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations obligatoirement applicables aux comptes consolidés 2007 sont les suivants :

- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers,
- IAS 1 : Amendement relatif aux informations sur le capital,
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29,
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2,
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés,
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation.

Aucune incidence liée à l'application de ces nouvelles normes et interprétations de norme n'est à signaler.

PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2006.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

NEURONES n'anticipe pas, à la clôture, de modifications dans les hypothèses clés retenues ou de sources d'incertitude qui présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants d'actif et/ou de passif au cours de la période suivante.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des paiements fondés sur des actions, et les provisions. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes de l'annexe correspondantes.

Méthodes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

L'impact des modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales est constaté en capitaux propres.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société a une influence notable sur leurs politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisé par ces entreprises, selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne (intégration proportionnelle), avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées, de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2007, toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont des filiales. Les principes comptables des filiales sont modifiés afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes comptables du groupe.

La liste des entreprises consolidées figure dans la note « Périmètre de Consolidation ».

Immobilisations incorporelles*Regroupements d'entreprise et écart d'acquisition*

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs, ses passifs et ses passifs éventuels identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur et valorisés selon les principes comptables du groupe.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis constitue l'écart d'acquisition.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 selon les dispositions de la norme IFRS3 : les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur (cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

Contrats et relations contractuelles clients

Les contrats et relations contractuelles clients sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils résultent, pour la plupart, de rachats d'activité et correspondent à un volume de chiffre d'affaires et de marge généré par des contrats. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des contrats correspondant.

Dans le cas de contrats de régie renouvelables périodiquement, la durée d'utilité est indéterminée. La période pendant laquelle les contrats généreront des entrées de trésorerie nette au profit du groupe est ainsi sans limite prévisible. Dans ce cas, les contrats ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur (cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

Autres immobilisations incorporelles

Le groupe n'a pas identifié de frais de développement significatifs répondant à la définition de l'IAS38.57.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur leur durée d'utilisation, comprise généralement entre un et trois ans, dès que le bien est prêt à être mis en service.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles sont inscrits en résultat opérationnel sur la ligne « Dotations aux amortissements ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations, conformément à la norme IAS 23.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilité et selon les méthodes suivantes, dès que le bien est prêt à être mis en service :

Agencements et installations :	linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport :	linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique :	dégressif et linéaire 3 à 5 ans
Matériel de bureau :	linéaire 5 à 10 ans

Cas du crédit-bail et des locations financières longue durée

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail ou de location financière longue durée sont retraitées. L'actif est inscrit au bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location et de la juste valeur du bien. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité pour le groupe ou la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette financière correspondante est inscrite au passif et amortie sur la durée du contrat. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail ou de location est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou immobilisations incorporelles en cours

La méthode de suivi mise en place pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs incorporels est la méthode des DCF (flux de trésorerie actualisés). Cette méthode est mise en oeuvre chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Pour effectuer ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable qui correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciations d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur passés en revue à chaque clôture.

Pour effectuer ce test, les immobilisations corporelles sont également regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel, sur la ligne « Dépréciation d'actifs ».

Principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF

- le taux d'actualisation retenu est de 10,4% après impôt, compte tenu du taux sans risque, de la prime de risque et du β .
- la durée de la période explicite est de 5 ans.
- les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement, d'investissements, retenues sont spécifiques à chaque société (Groupe AS International, Help-Line – Victoria, Edugroupe, Codilog-knowledge, ID-Factory, notamment), prenant en compte leur taille et leur secteur d'activité propre.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif que les écarts d'acquisition est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif,

augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Actifs financiers

Titres non consolidés

Conformément à la norme IAS39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés soit à leur juste valeur, soit à leur coût d'acquisition, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable.

Dans le cas d'une comptabilisation à la juste valeur, toute variation normale de juste valeur, positive ou négative, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dans le cas d'une comptabilisation au coût d'acquisition, et en cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier, une dépréciation est constatée par le résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêts sont actualisés, conformément à la norme IAS39.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise liée à l'actualisation chaque année suivante est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5%.

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses actifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS12, les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs, à l'exception des éléments suivants :

- écarts d'acquisition,
- différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les déficits reportables sont activés lorsqu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Un impôt différé est comptabilisé au titre des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du prix moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur (par résultat).

Conformément à la norme IAS7, la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

La juste valeur correspond à la valeur liquidative de l'actif ou du passif de trésorerie à la date de clôture.

Les écarts de juste valeur sont comptabilisés en résultat de la période sous la rubrique « Produits financiers ».

Actions propres

Les actions propres sont affectées en diminution des réserves consolidées pour le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables.

En cas de cession ultérieure des titres, le résultat ainsi que les effets d'impôts correspondant seront enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Paiements fondés sur des actions

Les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2007 font l'objet d'une évaluation selon la norme IFRS2. Le modèle d'évaluation des options retenu est celui de Black & Scholes. L'évaluation, à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, constatée en charge, par contrepartie des capitaux propres.

Avantage au personnel

Régime à prestations définies : provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode des unités de crédit projetés, qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent aux moyennes déterminées par référence à l'historique des derniers exercices.

Ces principaux paramètres s'établissent comme suit :

Age de la retraite :	60 ans
Taux de turnover :	15%
Taux d'actualisation :	5%
Taux de progression des salaires :	5%
Table de mortalité :	INSEE 99

Les gains et pertes actuariels générés par les changements d'hypothèses sont comptabilisés directement en résultat.

Les cotisations dues à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Autres engagements sociaux

Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau des sociétés du groupe NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail. Il n'a pas été non plus conclu d'accord spécifique relatif à ce point dans les différentes filiales du groupe.

Provisions

Conformément à la norme IAS37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe constate une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Passifs financiers

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses passifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture. Il ne détient pas de passifs évalués en juste valeur par contrepartie en résultat.

Les autres passifs financiers correspondent essentiellement à des découverts bancaires et des dépôts reçus.

Autres passifs non courants

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, le groupe a négocié des moratoires concernant le paiement des dettes fiscales et sociales.

Ces passifs, qui ne portent pas intérêts, ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5%.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur, lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

Reconnaissance du chiffre d'affaires « prestations de services »

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté à l'avancement conformément aux normes IAS11 et IAS18.

L'avancement est calculé sur la base des coûts engagés rapportés au total des coûts prévisionnels réactualisés.

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est reconnu dans la période au cours de laquelle le service est rendu. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée.

Contrats annuels ou pluriannuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé à l'avancement, ce qui correspond à un traitement prorata temporis.

Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de développeurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires, réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer, est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées, et donc de la consommation des chèques.

Les chèques non consommés sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Contrats d'infogérance à long terme pluriannuels

Les contrats d'infogérance à long terme comprennent le plus souvent deux types principaux de prestations :

- l'ingénierie initiale : il s'agit d'un projet autonome, préalable au démarrage du contrat en exploitation courante. Le chiffre d'affaires alors est comptabilisé à l'avancement.
- l'exploitation courante : les modalités de facturation consistent le plus généralement en une redevance d'un montant fixe et identique chaque mois de l'année. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, en phase avec la production des prestations.

Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé :

- du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'options dilutives de souscription d'actions attribuées et non exercées,
- accru du nombre moyen pondéré d'actions gratuites attribuées.

Le calcul du résultat par action a été déterminé par application de la norme IAS33.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de services (secteur d'activité), soit dans la fourniture de services dans un environnement (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

L'examen des activités exercées au sein du groupe NEURONES a permis de constater que :

- les métiers exercés par les différentes sociétés du groupe présentent les mêmes types de risques,
- les données financières, tant au niveau des ratios de croissance, des ratios de rentabilité et des éléments de structure financière, sont tout à fait homogènes d'une société à l'autre,
- la distinction historiquement présentée (« Infrastructures », « Applications ») jusque fin 2006 correspondait à une vision commerciale / marketing de présentation du groupe, mais pas à une réalité de comportements financiers distincts,

Il n'y a donc pas de distinction de secteur à l'heure actuelle, tant au niveau des secteurs d'activité, qu'au niveau des secteurs géographiques.

Gestion du risque financier (IFRS 7)

Le groupe a identifié être exposé aux risques suivants :

- le risque de crédit,
- le risque de liquidité,
- le risque de marché,
- la gestion du capital.

Cette note a pour objet de présenter des informations sur l'exposition à chacun des risques, ainsi que les politiques mises en œuvre destinées à minimiser ces risques. Compte tenu de la taille actuelle du groupe et de l'implication opérationnelle quotidienne de deux des administrateurs (président et directeur général délégué), compte tenu également de la proximité géographique de toutes les sociétés du groupe, ainsi que l'association au capital du ou des dirigeants des filiales, dans la plupart des cas, il n'a pas paru nécessaire de constituer, au niveau central, un comité de gestion du risque. Par ailleurs, certains risques sont directement pris en charge par la direction générale et/ou financière du groupe.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Dans le cas de NEURONES et de ses filiales, le risque est principalement limité aux créances clients et aux titres de placements financiers.

- Créances clients

L'exposition au risque crédit est dépendante des caractéristiques individuelles des clients. Le groupe dispose d'un spectre très large de clients, multi-secteurs d'activité, répartis de manière homogène, avec une contribution du client le plus important qui ne représente pas plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. De plus, une police d'assurance crédit Coface a été souscrite par les sociétés du groupe dont le portefeuille clients justifiait de prendre des garanties spécifiques de couverture.

- Trésorerie

L'exposition au risque crédit est limitée en investissant le cash excédentaire uniquement sur des supports de type Sicav de trésorerie, Certificats de dépôt émis par les partenaires bancaires du groupe (BNP, Société Générale, Crédit Agricole, HSBC) ou billets de trésorerie court terme (durée inférieure à 3 mois) émis par des émetteurs dont le rating crédit est au minimum A2/P2.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond aux difficultés que le groupe pourrait rencontrer pour honorer ses engagements et payer ses dettes.

A l'heure actuelle, ce risque est théorique compte tenu de la situation de trésorerie très excédentaire du groupe, mais également de la situation excédentaire de toutes les sociétés juridiques du groupe, sans exception.

Néanmoins, le groupe s'est constitué des marges de manœuvre complémentaires en négociant auprès de ses partenaires bancaires des facilités de caisse non garanties, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1,6 millions d'euros, qui, lorsqu'utilisées, portent intérêts à EONIA +0,5%,
- 2,3 millions d'euros, qui, lorsqu'utilisées, portent intérêts à EONIA +0,6%.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque résultant des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et le prix des instruments de capitaux propres.

Le groupe n'est pas véritablement exposé à ces risques pour le moment, d'une part parce que la quasi intégralité des transactions s'effectuent en euros et d'autre part parce que NEURONES n'a pas émis pour le moment des instruments de capitaux propres.

Le seul risque pourrait être lié à la variation des taux d'intérêt sur la partie placements de trésorerie. Mais c'est une stratégie de placement court terme qui a été choisie de manière à suivre le plus fidèlement l'évolution des marchés financiers pour ne pas se retrouver pénalisé par un engagement pris à long terme qui serait en décalage avec les conditions de marché du moment.

Gestion du capital

Par construction, le capital, détenu à 78% par les dirigeants, permet de maintenir une base solide susceptible de préserver la confiance de l'ensemble des tiers.

Bien que NEURONES soit très excédentaire en termes de trésorerie (et dispose de capitaux propres élevés), le Conseil d'Administration veille à maintenir un équilibre entre la rémunération de l'actionnaire et le maintien de ressources à long terme. La politique de versement de dividendes, initiée à partir de 2005, n'a jamais conduit à distribuer plus de 25% du résultat net.

La société souhaite se donner la possibilité de racheter ses propres actions. Ainsi, chaque année il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser une autorisation en ce sens. Le Conseil d'Administration a décidé en février 2008 de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007 et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » introduit « l'approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. IFRS 8, qui sera d'application obligatoire pour les états financiers 2009 du groupe, requiert que la note relative à l'information sectorielle soit basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du groupe afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources. A l'heure actuelle, le groupe ne distingue pas de secteur d'activité, l'ensemble des filiales exerçant le même type de métier ;
- IAS 23 révisée « Coût d'emprunt » supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 sera obligatoire dans les états financiers 2009 du groupe. A l'heure actuelle, le groupe n'est pas concerné par cette norme ;
- IFRIC 11 « IFRS 2 – Transactions intragroupe basées sur des actions » impose qu'un accord dont le paiement est fondé sur des actions dans lequel une entité reçoit des produits ou des services en contrepartie de l'attribution de ses propres instruments de capitaux propres, soit comptabilisé comme une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont l'entité obtient les instruments de capitaux propres. L'application d'IFRIC 11, qui sera obligatoire en 2008, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du groupe ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services » donne des indications sur certaines questions liées à la comptabilisation et l'évaluation des accords de concession du secteur public au privé. IFRIC 12 dont l'application sera obligatoire en 2008 ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du groupe ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation pour leurs clients. L'interprétation concerne les programmes de fidélisation en vertu desquels le client peut utiliser des crédits par l'attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. IFRIC 13, qui sera d'application obligatoire en 2009 ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du groupe ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » clarifie la date à laquelle les remboursements ou les diminutions de cotisations futures relatifs aux actifs d'un régime à prestations définies sont considérés comme disponibles et donne des précisions sur l'impact de l'obligation de financement minimum (OFM) sur ces actifs. L'interprétation traite également le point de savoir quand une OFM peut générer un passif. IFRIC 14 sera d'application obligatoire dans les états financiers 2008 du groupe, sans que, à ce jour, son impact potentiel n'ait été déterminé.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des entreprises consolidées

Entreprises consolidées par intégration globale	Siège social	N° SIREN	31/12/2007			31/12/2006			
			% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	
<i>Mère</i>									
NEURONES (SA).	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	331 408 336	-	-	-	-	-	-	
<i>Filiales</i>									
Neurones- IT (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 210 140	99%	99%	C	95%	95%	C	
Skills Consulting (SAS) (*)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 209 308	-	-	-	100%	100%	C	
Intrinsec (SAS)	215 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	402 336 085	82%	82%	C	82%	82%	C	
Victoria (SAS)	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	403 609 092	93%	93%	C	100%	100%	C	
Help-Line – Victoria (SAS) (ex Victoria Consulting)	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	381 983 568	93%	100%	C	100%	100%	C	
Help-Line (SAS) (*)	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	398 300 061	-	-	-	93%	93%	C	
IMS (SAS)	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	439 832 353	93%	100%	C	93%	100%	C	
AS International Group (SAS)	26 rue N.D. des Victoires 75002 PARIS	421 255 829	100%	100%	C	100%	100%	C	
AS International SAS	26 rue N.D. des Victoires 75002 PARIS	349 528 356	100%	100%	C	100%	100%	C	
AS Telecom & Réseaux (Sarl)	26 rue N.D. des Victoires 75002 PARIS	400 332 524	100%	100%	C	100%	100%	C	
AS Technologie (Sarl)	26 rue N.D. des Victoires 75002 PARIS	417 586 609	100%	100%	C	100%	100%	C	
AS Synergie (Sarl)	26 rue N.D. des Victoires 75002 PARIS	493 513 014	100%	100%	C	-	-	-	
HPS Technologies (SAS)	14 route de St Cyr 78440 DROCOURT	451 310 502	66%	66%	C	66%	66%	C	
BrainSoft (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	410 219 943	100%	100%	C	90%	90%	C	
Axones (SAS) (ex Inexware Services)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	443 739 693	100%	100%	C	100%	100%	C	
ID-Factory (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	383 343 142	85%	85%	C	-	-	-	
Edugroupe (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	415 149 830	96%	96%	C	100%	100%	C	
Ged Systèmes (SAS) (*)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	389 607 730	-	-	-	90%	90%	C	
Viaaduc (Sarl)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 104 503	96%	100%	C	90%	100%	C	
Edugroupe MP (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	494 800 121	96%	100%	C	-	-	-	
Codilog-Knowledge (SAS)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 673 838	72%	72%	C	72%	72%	C	
Finaxys (SAS) (ex Axones)	30, rue d'Orléans 92200 NEUILLY-sur-Seine	450 758 040	55%	55%	C	100%	100%	C	
Pragmateam (Sarl)	130-132, rue de Normandie 92400 COURBEVOIE	411 264 641	50%	50%	C	-	-	-	

C = Consolidation

(*) Les sociétés Skills Consulting, Ged Systèmes et Help-Line ont été absorbées respectivement par Neurones-IT, Edugroupe et Help-Line – Victoria (ex – Victoria Consulting) dans le cadre de fusions au 31 mai 2007, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.

Variations de périmètre

Modification de pourcentage d'intérêt

Au cours de l'année 2007, des opérations de restructuration juridique interne ont été réalisées (fusions, apports de titres, apport partiel d'actif). Compte tenu des parités d'échange retenues, les pourcentages d'intérêts ont été modifiés en conséquence.

Par ailleurs, des mouvements sur des participations minoritaires ont également été réalisés. Ainsi NEURONES :

- A racheté 9,77% de Brainsoft à un actionnaire historique de la société,
- a cédé 0,27% de Victoria SAS à un actionnaire dirigeant.

Enfin, deux nouveaux dirigeants ont souscrit à une augmentation de capital de la société Finaxys, portant leur participation à 45%.

Création de nouvelles sociétés

Au cours de l'année 2007, deux nouvelles sociétés ont été créées, AS Synergie et Edugroupe MP dans les métiers respectifs de l'informatique de production et de la formation.

Acquisitions 2007

ID Factory

Au cours du premier semestre 2007, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 85% de la société ID Factory dont l'activité est le développement applicatif.

Pragmateam

Au cours du second semestre 2007, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 50,1% de la société Pragmateam dont l'activité est le conseil.

Eléments concernant les transactions et la contribution des acquisitions aux comptes consolidés du groupe :

- ID Factory : Prix payé en numéraire, sans complément de prix futur. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 516 milliers d'euros.
- Pragmateam : Prix payé en numéraire, avec complément de prix futur, conditionné à une performance de résultat d'exploitation sur les années 2009 et 2010. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 336 milliers d'euros

Aux dates respectives d'entrée dans le périmètre, les principaux agrégats des acquisitions s'établissent ainsi :

	Montants <i>(en milliers d'euros)</i>
Actifs non courants	
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	38
Actifs financiers	68
Actifs d'impôts différés	8
Actifs courants	
Actifs d'impôts exigibles	63
Clients et autres débiteurs	1.800
Trésorerie et équivalent de trésorerie	159
Total Actif	2.136
Capitaux propres retraités en juste valeur	852
Passif non courant	
Provisions à long terme	1
Autres passifs non courants	-
Passif courant	
Provisions à court terme	20
Dettes d'impôts	38
Fournisseurs et autres créditeurs	1.064
Autres passifs financiers	161
Total Passif	2.136

- Principaux éléments contributifs sur la période de consolidation au titre de l'année 2007:

Éléments du compte de résultat	Montants <i>(en milliers d'euros)</i>
Chiffre d'affaires	2.041
Résultat opérationnel	307
Résultat net	198

- L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels est provisoire.

NOTES ANNEXES AU BILAN

Note 1 – Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	Var.	↗	Reclass.	↘	31/12/07
	<i>IFRS</i>	Périmètre				<i>IFRS</i>
Ecart d'acquisition (détail note 2)	18.493	-	2.176	-	-	20.669
Brevets, licences	1.172	-	318	63	93	1.460
Contrats et relations contractuelles	499	-	75	-	-	574
Total Brut	20.164	-	2.569	63	93	22.703
Amortissements	(880)	-	(225)	-	(93)	(1.012)
Dépréciations	(401)	-	(92)	-	-	(493)
Total Net	18.883	-	2.252	63	-	21.198

Les acquisitions correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques à usage interne, concernant aussi bien l'usage administratif interne que l'usage de production sur des contrats d'infogérance.

Les contrats et relations contractuelles inscrits à l'actif sont liés à des contrats de régie, d'une durée d'utilité indéterminée (cf. note sur les principes comptables). Sur la période, une dépréciation globale de 92 milliers d'euros a été enregistrée au titre de la perte de valeur de certains « contrats et relations contractuelles », en relation à une quote-part de contrats non renouvelés.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

Note 2 – Ecarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	↗	↘	31/12/07
	<i>IFRS</i>			<i>IFRS</i>
Entreprises concernées :				
BrainSoft	89	-	-	89
AS International Group	8.874	-	-	8.874
Help-Line (<i>Fusionnée dans Help-Line – Victoria</i>)	544	-	-	544
Codilog-Knowledge	20	-	-	20
Codilog (<i>Fusionnée dans Codilog-Knowledge</i>)	2.159	-	-	2.159
IMS	30	-	-	30
Axones (<i>ex-Inexware Services</i>)	1.345	-	-	1.345
Ged Systèmes (<i>Fusionnée dans Edugroupe</i>)	510	-	-	510
Victoria SAS	4.635	-	-	4.635
HPS Technologies	287	-	-	287
ID Factory	-	1.804	-	1.804
Pragmateam	-	372	-	372
Total Net	18.493	2.176	-	20.669

Engagements hors bilan

Le contrat d'acquisition de la société Pragmateam prévoit le versement d'un complément de prix conditionné à l'atteinte d'un niveau de résultat opérationnel pour les années 2009 et 2010. Celui-ci a été intégré dans la valeur de l'écart d'acquisition, selon une estimation probable du montant à verser.

Par ailleurs, aucun complément de prix n'a finalement été versé sur l'acquisition de la société HPS Technologies.

Méthode et hypothèses clés utilisées pour les tests de dépréciation

Les taux de croissance du chiffre d'affaires et de résultats opérationnels ont été déterminés par référence aux données constatées historiquement. Ainsi, sur la période explicite (5 ans) :

- La croissance des chiffres d'affaires est, selon les UGT, comprise entre 5% et 20%,
- Le taux de résultat opérationnel est, selon les UGT, compris entre 5% et 20%.

Sur la période implicite, la croissance du chiffre d'affaires a été fixée à 2%, le taux de résultat opérationnel étant compris entre 5% et 15%, selon les UGT.

Note 3 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06 <i>IFRS</i>	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/07 <i>IFRS</i>
Agencements et installations	2.112	-	879	7	3	2.995
Matériel de transport	591	7	208		50	756
Matériel informatique & bureau	4.436	31	953	132	284	5.268
Agencements en crédit-bail	77				77	-
Matériel informatique en crédit-bail	59				59	-
Immobilisations en cours	202		10	(202)		10
Total Brut	7.477	38	2.050	(63)	473	9.029
Amortissements	(5.345)	-	(1.180)	-	(459)	(6.066)
Total Net	2.132	38	870	(63)	14	2.963

Les investissements de l'année correspondent essentiellement à des agencements destinés à l'aménagement de nouveaux locaux, à des matériels informatiques à usage interne ou utilisés dans le cadre de production de contrats d'infogérance, ainsi qu'à des véhicules de service.

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie.

Note 4 – Actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06 <i>IFRS</i>	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/07 <i>IFRS</i>
Titres non consolidés	28	-	-	-	28
Prêts	370	-	89	3	456
Autres immobilisations financières	373	68	56	22	475
Total Brut	771	68	145	25	959
Dépréciations	(15)	-	-	-	(15)
Total Net	756	68	145	25	944

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1% logement, ainsi qu'aux dépôts de garantie (loyers).

L'actualisation des prêts (contribution 1% logement), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de remboursement prévue au contrat (délai de 20 ans).

L'actualisation des dépôts de garantie (pour l'essentiel versés au titre des locaux loués), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de fin de bail (durée de 9 années).

En application d'IFRS 7.8, la présentation des actifs financiers selon les catégories telles que définies par IAS 39, s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Placements détenus jusqu'à leur échéance	13	13
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	931	743
Actifs financiers	944	756

Note 5 – Actifs d’impôt différé

Les impôts différés actif figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

<i>(en milliers d’euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Participation des salariés	154	210
Autres différences temporelles	120	108
Provision pour indemnités de départ en retraite	41	31
Elimination des marges internes – Cession d’immobilisations	-	-
Actualisation des créances à plus d’un an	211	184
Dépréciation des contrats et relations contractuelles	-	32
Déficits fiscaux indéfiniment reportables	136	1.404
Actualisation des dettes fiscales, sociales, & autres passifs > 1 an	(58)	(89)
Actifs d’impôt différé	604	1.880

Note 6 - Stocks

<i>(en milliers d’euros)</i>	31/12/06	↗	↘	31/12/07
Marchandises	241	127	84	284
Total Brut	241	127	84	284
Dépréciation	(121)	-	(84)	(37)
Total Net	120	127	-	247

Il a été procédé à une mise au rebut d’un stock de 84 milliers d’euros totalement déprécié.

Aucun stock n’est donné en nantissement.

Note 7 - Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers d’euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Créances clients	42.799	37.288
Factures à établir	3.619	2.590
Fournisseurs – avoirs à recevoir	54	54
TVA	4.587	4.167
Autres comptes débiteurs	194	200
Charges constatées d’avance	995	1.159
Total Brut	52.248	45.458
Dépréciation	(332)	(364)
Total Net	51.916	45.094

L’échéance de ces postes est inférieure à un an, à l’exception de certains financements accordés à quelques clients dans le cadre de contrats d’infogérance. Le montant reconnu de la créance au bilan étant productif d’intérêts, aucune actualisation n’a été opérée.

Note 8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Billets de trésorerie	9.395	7.925
Fonds structuré à capital garanti	2.000	-
Dépôt à terme	20.300	7.271
Sicav de trésorerie	10.708	21.793
Disponibilités	14.397	11.388
Intérêts courus sur billets de trésorerie	222	38
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	57.022	48.415
Découverts bancaires	(320)	(332)
Dette factor (*)	-	(293)
Total trésorerie nette	56.702	47.790

(*) Ce montant correspond aux créances cédées et financées par le factor auprès de l'entreprise et non encore recouvrées. Le financement accordé par le factor n'est définitivement acquis à l'entreprise qu'au moment de l'encaissement effectif des créances.

Détail des billets de trésorerie et dépôts à terme :

Type	Montant <i>(en milliers d'euros)</i>	Echéance	Taux
<i>Billets</i>			
Euro Commercial Paper	7.416	24/01/2008	4,42%
Euro Commercial Paper	1.979	15/01/2008	4,66%
<i>Dépôts à terme</i>			
CDN Crédit Agricole	2.500	08/01/2008	4,50%
CDN Crédit Agricole	8.400	08/02/2008	4,42%
CDN HSBC	5.400	07/02/2008	4,40%
CDN BNP	4.000	12/02/2008	4,45%

Note 9 - Capitaux propres*Note 9.1 - Capital*

Au 31 décembre 2007, le capital social est composé de 23.382.827 actions, de même catégorie, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,4 euro et s'élève à 9.353.130,80 euros.

Un droit de vote double est accordé à tout propriétaire d'actions justifiant d'une inscription en nominatif pur depuis au moins quatre années.

Au cours de l'année 2007, 134.523 options de souscription ont été exercées donnant lieu à la création de 134.523 actions nouvelles :

- 43.523 actions ont été exercées au cours de 3,80 euros, dont 0,40 euros de valeur nominale et 3,40 euros de prime d'émission (Plan n°3),
- 91.000 actions ont été exercées au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euros de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission (Plan n°4).

L'augmentation de capital en résultant s'est traduite par une augmentation du capital social de 53.809,20 euros avec une augmentation de la prime d'émission de 402.778,20 euros.

La variation du nombre d'actions en circulation au cours de l'année 2007 s'établit comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01/01/2007	Augmentation (Exercice de Stocks Options)	Diminution	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2007
23.248.304	134.523	-	23.382.827

La société est cotée à Paris depuis mai 2000 (Marché réglementé – Compartiment C).

Note 9.2 – Paiements fondés sur des actions

Plans d'options de souscription d'actions

L'ensemble des autorisations données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration, au titre de plans d'options de souscription d'action, a été soldé au cours d'exercices antérieurs.

Plan d'attribution d'actions gratuites

Concernant l'exercice 2007, il ne subsistait plus qu'une seule autorisation, au titre de plans d'actions gratuites, donnée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'assemblée générale du 14 juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer un plan de 230.000 actions gratuites (représentant environ 1% du capital). Cette délégation est valable pour une durée de trente huit mois. Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2007 a entièrement soldé ce plan en attribuant les 230.000 actions gratuites.

Les différents plans d'options de souscription d'actions attribués par le conseil d'administration présentent les caractéristiques suivantes :

Règlement des plans de stocks options :

	Plan stock options n° 1	Plan stock options n° 2	Plan stock options n° 3	Plan stock options n° 4	Plan stock options n° 5	Plan stock options n° 6
Date de l'Assemblée Générale	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/03 & 25/06/04	25/06/04
Date du Conseil d'Administration	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04	28/06/06
Date échéance des plans	29/11/04	27/07/05	11/07/06	01/03/07	15/10/08	01/07/10
Date d'expiration des plans	28/11/14	26/07/10	11/07/11	28/02/11	14/10/12	30/06/14
Nombre de bénéficiaires	19	171	238	60	60	39
- dont dirigeants	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options consenties	165.550	304.363	320.210	174.000	257.000	93.000
Nombre d'options caduques cumulées au 31/12/2006	(72.650)	(205.768)	(128.796)	(54.000)	(57.000)	(4.000)
Nombre d'actions déjà souscrites au 31/12/2006	(83.370)	-	(71.474)	-	-	-
Nombre d'options en circulation au 01/01/2007	9.530	98.595	119.940	120.000	200.000	89.000
Nombre d'options devenues caduques au cours de l'exercice	-	(10.478)	(2.666)	(2.000)	(39.000)	(2.000)
Nombre d'actions souscrites au cours de la période	-	-	(43.523)	(91.000)	-	-
- dont dirigeants	-	-	-	-	-	-
Prix de souscription	3,2 euros	7,5 euros	3,8 euros	3,2 euros	4,2 euros	5,1 euros
Nombre d'options en circulation au 31/12/2007	9.530	88.117	73.751	27.000	161.000	87.000
Dilution potentielle (caduques déduites) :						
- % capital actuel au 31/12/2007	0,04%	0,38%	0,32%	0,11%	0,69%	0,37%
Dilution potentielle totale						1,91%

Règlement des plans d'actions gratuites :

	Plan actions gratuites n° A	Plan actions gratuites n° B
Date de l'assemblée générale	24/06/05	14/06/07
Date du conseil d'administration	28/06/06	21/12/07
Terme de la période d'acquisition	01/07/09	01/01/11
Terme de la période de conservation	01/07/11	01/01/13
Nombre de bénéficiaires	22	44
- dont dirigeants	1	1
Nombre d'actions gratuites attribuées	230.000	230.000
Nombre d'actions caduques cumulées au 31/12/2006	-	N/A
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 01/01/2007	230.000	N/A
Nombre d'actions attribuées devenues caduques, pendant la période d'acquisition, au cours de l'exercice	(20.000)	N/A
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 31/12/2007	210.000	230.000
Dilution potentielle (caduques déduites) - % capital actuel au 31/12/2007	0,90%	0,98%
Dilution potentielle totale		1,88%

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à 80% de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Par ailleurs, aucune condition de performance n'a été fixée pour les plans attribués et décrits ci-dessus.

Les principaux critères retenus pour l'évaluation de la juste valeur des options pour les plans attribués postérieurement au 7 novembre 2002 sont les suivants :

	Plans n° 4 & 5	Plan n° 6	Plans n° A & B
Durée de vie	4 ans	4 ans	3 ans
Volatilité	35%	35%	35%
Taux sans risque	4,50%	4,50%	4,50%
Taux de versement de dividendes	0%	1%	1%

Juste valeur des plans d'options de souscription d'actions postérieurs au 7 novembre 2002

Par application du modèle de Black & Scholes, la juste valeur unitaire des options s'établit ainsi :

Plan	Prix d'exercice	Juste valeur
Janvier 2003 (plan n°4) – Stocks Options	3,20 euros	1,093 euros
Octobre 2004 (plan n°5) – Stocks Options	4,20 euros	1,434 euros
Juin 2006 (plan n°6) – Stocks Options	5,10 euros	1,597 euros
Juin 2006 (plan n°A) – Actions gratuites	-	6,490 euros
Décembre 2007 (plan n°B) – Actions gratuites	-	7,889 euros

Le montant des charges relatives aux plans d'options de souscription est présenté en note 15.

Note 9.3 – Résultat par action

	2007	2006
Moyenne des titres émis	23.321.446	23.190.809
Moyenne des titres auto détenus	-	-
Moyenne des nouveaux titres créés (augmentation de capital, ...)	-	-
Moyenne pondérée de titres	23.321.446	23.190.809
Résultat retenu (en milliers d'euros)	9.210	6.141
Instruments dilutifs	886.398	867.065
Résultat dilué par action (en euros)	0,38	0,26

Note 10 - Provisions à long terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/07
Prov. indemnités de départ en retraite	94	1	28	-	1	122
Total	94	1	28	-	1	122
Impact (net des charges encourues)						
Résultat opérationnel			28		1	
Coût endettement financier net			-		-	

Note 11 – Autres passifs non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Moratoires sociaux et fiscaux (Principal et pénalités)	1.790	2.281
Dépôt de garantie perçu	131	-
Autres passifs non courants	1.921	2.281

Dans le cadre de la reprise du groupe VICTORIA, des étalements concernant le paiement de dettes fiscales et sociales ont été obtenus auprès des différents organismes.

Ces passifs ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5%.

Au 31 décembre 2007, l'échéance de ces passifs s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	A moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans
Moratoires	1.790	-	576	1.214
Dépôt de garantie perçu	131	-	-	131

En application d'IFRS 7.8, la présentation des autres passifs non courants selon les catégories telles que définies par IAS 39, s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Autres passifs non courants désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.921	2.281
Autres passifs non courants	1.921	2.281

Note 12 - Provisions à court terme

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/06	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/07
Provisions	620	20	138	383	60	335
Total	620	20	138	383	60	335
Impact (net des charges encourues)						
Rés. opérationnel			138		60	
Coût Endett. Fin Net			-		-	

Les provisions à court terme correspondent pour l'essentiel à des risques sociaux, dont la date de sortie des ressources attendue est inférieure à 12 mois.

Les reprises de provisions non utilisées correspondent à des reprises relatives à des risques dotés au cours d'exercices antérieurs et dont l'analyse et l'évaluation avaient été effectuées avec un surcroît de prudence.

Note 13 - Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.377	8.809
Sous-total dettes fournisseurs	10.377	8.809
Participation et intéressement des salariés	581	697
Dettes fiscales et sociales	29.532	24.333
Autres dettes	1.762	1.199
Produits constatés d'avance	1.824	2.779
Sous-total autres dettes et comptes de régularisation	33.699	29.008
Total	44.076	37.817

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, aux « chéquiers » de prestations, vendus et restant à consommer et, dans le cadre de projets au forfait, à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement.

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Note 14 – Autres passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	31/12/06
Découverts bancaires	320	332
Emprunts locations financières	-	-
Dettes factor	-	293
S/Total découverts bancaires & emprunts locations financières	320	625
Dépôts reçus	8	3
S/Total dépôts reçus	8	3
Total	328	628

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à un an, y compris les dettes financières dans le cadre de contrats de location longue durée, à l'exception des dépôts reçus, dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux règles et méthodes comptables exposées précédemment, il n'existe pas, pour le moment, de secteur, tant au niveau des secteurs d'activité que des secteurs géographiques.

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 15 – Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Salaires et charges	63.991	54.604
Charges sociales	29.712	25.267
Participation des salariés	581	697
Stocks options & actions gratuites (IFRS 2)	493	358
Provision Indemnités de départ en retraite	27	26
Total	94.804	80.952

Note 16 – Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Achats de sous traitance	21.590	19.484
Achats non stockés de matières et fournitures	477	396
Personnel extérieur	2.192	1.498
Autres services extérieurs	9.055	7.566
Loyers, Locations financières	-	14
Total	33.314	28.958

Note 17 – Dotations aux amortissements, aux provisions, dépréciation d'actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Amortissement immobilisations incorporelles	224	198
Amortissement immobilisations corporelles	1.180	976
Amortissement locations financières	-	14
Dotations aux amortissements	1.404	1.188
Provisions pour risques	78	149
Provisions nettes sur actifs circulants	87	(114)
Dotations nettes aux provisions	165	35
Dépréciation « contrats et relations contractuelles clients »	93	264
Dépréciation d'actifs	93	264

Note 18 – Autres produits et autres charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Subventions d'exploitation	356	338
Autres produits	344	557
Autres produits	700	895
Autres charges	238	138
Autres charges	238	138
Net Autres produits / Autres charges	462	757

Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Plus value sur cession de titres consolidés	-	50
Plus value sur cession d'immobilisations corporelles	(7)	-
Total	(7)	50

Note 20 – Analyse du coût de l'endettement financier net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Dividendes reçus (participations non consolidées)	-	8
Autres intérêts et produits assimilés	1.158	805
Plus values sur SICAV monétaires	1.006	698
Reprise de provision	2	-
Total produits financiers	2.166	1.511
Intérêts et charges assimilées	678	351
Frais financiers locations financières	-	-
Dotation aux provisions	-	2
Total charges financières	678	353
Résultat financier	1.488	1.158

Les intérêts financiers correspondent aux charges directement prélevées par la banque dans le cadre des systèmes de centralisation de trésorerie mis en place entre NEURONES et ses filiales.

Note 21 - Impôts sur les résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Impôts exigibles	4.051	2.449
Impôts différés	1.330	1.089
Total	5.381	3.538

Note 22 - Preuve d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007			2006		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôts, plus value de cession de titres consolidés	15.327	33,33%	5.108	10.083	33,33%	3.361
Charges calculées non déductibles - Stocks Options (IFRS 2)	493	33,33%	164	358	33,33%	119
Impact des charges définitivement non déductibles	126	33,33%	42	39	33,33%	13
Contribution Sociale sur les bénéfices <i>(3,33% sur le montant excédant 763 KE d'IS)</i>	-	-	48	-	-	4
Génération / (Emploi) de déficits fiscaux non activés	57	33,33%	19	(91)	33,33%	(30)
Retraitements non fiscalisés	-	-	-	186	33,33%	62
Plus value consolidée sur titres cédés (*)	-	-	-	50	-	9
Charge d'impôt effective			5.381			3.538
<i>Taux moyen d'imposition</i>			<i>35,1%</i>			<i>34,9%</i>

(*) Impôt au taux des plus value long terme, calculé sur la plus value fiscale dégagée lors de la cession des titres.

Note 23 – Informations relatives aux parties liées*Personnes morales*

NEURONES ne possède pas de société sœur.

Il n'existe pas de transactions économiques avec la société HOST, actionnaire à hauteur de 46% de NEURONES, à l'exception des versements de dividendes, le cas échéant.

Dirigeants

Les éléments concernant la rémunération des dirigeants au cours de l'année 2007 s'établissent ainsi :

Dirigeant	Rémunération brute annuelle (primes comprises) <i>dont avantages en nature</i>	Provision indemnité départ en retraite (y compris charges sociales)	Nombre d'Actions gratuites attribuées
L. de Chammard	154.571 6.960	12.397	-
B. Ducurtil	146.800	2.329	25.000 (Plan n° A) 18.000 (Plan n° B)

Les éléments de rémunération des dirigeants de NEURONES se limitent aux informations fournies ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES

Cautions données

Caution donnée par NEURONES SA pour 1.944 milliers d'euros au profit du Trésor Public, dans le cadre de la mise en place d'un moratoire sur la TVA pour les sociétés du groupe Victoria.

Engagements hors bilan

Il n'existe pas d'engagements hors bilan non comptabilisés.

Régime fiscal des groupes de sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004.

L'option d'intégration fiscale a été renouvelée pour les années 2005 à 2009.

Sur l'année 2007, le périmètre d'intégration fiscale comprend NEURONES, Neurones IT, Edugroupe, Axones (ex-Inexware Services), AS International Group, AS International, AS Telecom & Réseaux et AS Technologie.

Effectifs moyens

	2007	2006
Cadres	930	812
Employés	984	855
Total	1.914	1.667

Evènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2007

Aucun évènement significatif n'a eu lieu entre le 31 décembre 2007 et la date de rédaction du présent document.

Distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 février 2008, a prévu de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007, de verser un dividende de 0,07 euro par action.